

Oyem/Administration du territoire

# Deux auxiliaires de commandement prennent leurs fonctions à Endama-Essangui

GM  
Oyem/Gabon

*Promus respectivement chef de regroupement et chef du village Endama-Essangui, dans le canton Kyè, Jean Hilaire Obame Be et Daniel Angoué Nguema ont promis de ne ménager aucun effort pour mériter la confiance que les autorités compétentes viennent de placer en eux. En procédant à leur installation, le préfet du département du Woleu, Barnabé Mbangalivoua, leur a demandé de s'approprier les vertus de dynamique familiale, de respect de la hiérarchie, du sens de la neutralité...*

LE préfet du département du Woleu, Barnabé Mbangalivoua, a présidé, dernièrement, au canton Kyè, la cérémonie d'installation dans leurs nouvelles fonctions de Jean Hilaire Obame Be et de Daniel Angoué Nguema, respectivement chef du regroupement des villages et chef du village Endama-Essangui, situé sur la route de Medzeng, près de la frontière frontière entre le Gabon et la Guinée



Photo : G. MINKO

Lecture de l'arrêté de nomination des deux promus.



Photo : G. MINKO

L'animation était au rendez-vous.



Photo : G. MINKO

Le préfet Mbangalivoua procédant au geste symbolique d'installation...



Photo : G. MINKO

... des deux nouveaux chefs.

Equatoriale. M. Obame Be succède à Dominique Essangui Zeh, décédé le 2 février 2016. La cérémonie, haute en couleurs et riche en sons, s'est déroulée en présence du secrétaire général de préfecture,

du chef de canton Emmanuel Bibang Mengome, de son homologue du canton Woleu, Gérard Ondo Edou, ainsi que de plusieurs autres auxiliaires de commandement et in-

tités. En début de cérémonie, le secrétaire cantonal, Severin Fox Sima Eyi a lu les arrêtés portant nomination des deux promus, avant de rendre public le décret 524 fixant les attribu-

tions et avantages des auxiliaires de commandement. Après avoir procédé au geste symbolique d'installation, le préfet Mbangalivoua a mis Jean Hilaire Obame Be et Daniel Angoué

Nguema devant leurs responsabilités, avant de leur prodiguer de sages conseils, en insistant notamment sur la dynamique familiale, le respect de la hiérarchie, le sens de la neutralité...

Ensuite, il leur a notamment rappelé l'importance du drapeau qui n'est, a-t-il insisté, destiné qu'aux délégués des pouvoirs du chef de l'Etat.

Les deux promus ont, tour à tour, remercié les autorités pour la confiance placée en eux et ont promis de donner le meilleur d'eux-mêmes dans leurs lourdes et exaltantes tâches.

Courroie de transmission entre le pouvoir central et les populations, l'auxiliaire de commandement a pour mission d'incarner l'autorité administrative dans sa circonscription de compétence, c'est-à-dire appliquer les lois et règlements ainsi que les décisions de l'autorité administrative; assurer la police administrative, veiller à la salubrité de sa circonscription administrative, etc.

## Vie des associations

# "La Voix des Oubliés" en mission à la prison centrale

Fidèle AFANOU EDEMBE  
Oyem / Gabon

*ONG gabonaise spécialisée dans la défense des libertés, "La Voix des Oubliés" était récemment à la prison provinciale d'Oyem pour s'enquérir de la situation des prisonniers préventifs dont les délais légaux de détention ont expiré, mais qui continuent à être incarcérés, parce que démunis et sans avocat pour suivre leurs dossiers. A la fin de la visite, 150 kits de produits hygiéniques ont été offerts aux détenus les plus nécessiteux.*

UNE mission de l'organisation non gouvernementale (ONG) "La Voix des Oubliés" a effectué, du 16 au 20 mai, une visite à la prison d'Oyem, chef-lieu de la province du Woleu-Ntem. Comme elle l'a fait cette année, dans d'autres prisons



Photo : D.R

Laure Yenou de la Voix des Oubliés faisant le point avec le lieutenant Rodrigue Mapangou et...

du Gabon, l'ONG de défense des libertés est allée à la rencontre des détenus préventifs dont les délais légaux de détention ont expiré, et qui continuent à séjourner dans les geôles, parce que démunis et sans avocat pour suivre leurs dossiers. Accueillis par le directeur de la prison d'Oyem, le capitaine Télésphore Ismaël Ngoussi, les émis-

saires de "La Voix des Oubliés" ont été confiés au lieutenant Rodrigue Mapangou, qui a coordonné la rencontre avec les prévenus. 42 situations ont ainsi été mises à jour. Les dossiers de ces cas ont été identifiés comme ayant été transmis à la Cour d'appel de Libreville depuis plusieurs années. Malgré cela, les intéressés sont toujours en attente de



Photo : D.R

... remettant au sergent-chef Hughes Koumba (chef du service Social) des kits d'hygiène destinés aux détenus les plus nécessiteux.

connaître leur sort. Qui plus est, la Cour d'appel d'Oyem, récemment installée, n'est pas en possession des dossiers des concernés. Les recherches se poursuivront donc à Libreville, après que l'ONG aura saisi le Garde des sceaux de cette situation.

**DOTATION DE KITS HYGIENIQUES**• Les membres de "La Voix

des Oubliés" ont noté également plusieurs cas de détenus malades, dont trois souffrant de maladies mentales. Un bon nombre de ces prisonniers ont indiqué avoir attrapé la maladie en prison.

A la demande de l'ONG, les autorités pénitentiaires ont fait établir une liste des pathologies les plus couramment rencontrées dans la prison provinciale

d'Oyem, ainsi qu'un état des besoins pour leur prise en charge.

Grâce à une dotation obtenue du service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France au Gabon, "La Voix des Oubliés" a offert 150 kits de produits d'hygiène, qui seront remis aux détenus les plus nécessiteux.

La visite de la prison d'Oyem s'inscrivait dans le cadre des activités d'un projet nommé "DEFI" que l'ONG gabonaise mène en partenariat avec une ONG française, Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme (AEDH), qui a déjà appuyé "La Voix des Oubliés" dans son programme de visite des prisons de Mouila, Tchibanga, Lambaréné, Libreville et, prochainement, Koula-Moutou.